



E.Leclerc : la carte cadeau du pouvoir d'achat

Enseigne bien connue des Français et notamment réputée pour son action en faveur du pouvoir d'achat, E.Leclerc ne pouvait qu'être sensible à la question des avantages aux salariés et au rôle joué par les CSE, et propose donc une offre dédiée à travers la carte cadeau E.Leclerc. Une manière supplémentaire pour l'entreprise de rester fidèle à son ADN.



Le pouvoir d'achat, un enjeu majeur

Le pouvoir d'achat s'est imposé depuis maintenant plusieurs années comme un enjeu majeur pour les Français qui, confrontés à la hausse de nombreux prix du fait d'un contexte économique bouleversé et de la reprise d'un cycle inflationniste, peinent parfois à répondre à leurs besoins les plus élémentaires. Donner un coup de pouce financier s'avère être une nécessité et cela peut se traduire par l'accès à des enseignes plébiscitées par les Français comme E.Leclerc qui, à nouveau en 2024, s'est retrouvée dans le top 5 des enseignes attractives et n° 1 des enseignes alimentaires en France*. Des avantages offerts aux salariés à travers les CSE, qui se révèlent idéaux à condition d'utiliser les leviers les plus pertinents !

La carte cadeau E.Leclerc : une solution pensée pour les CSE

Au titre de leurs attributions en matière d'activités sociales et culturelles, les CSE peuvent proposer plusieurs solutions

qui participent directement au pouvoir d'achat de salariés qui raffolent de telles actions. Parmi elles, la carte cadeau E.Leclerc : utilisable dans un réseau de + de 790 magasins et enseignes spécialisées en France (liste disponible sur www.e-cartecadeau.leclerc), elle permet aux bénéficiaires de l'utiliser en une ou plusieurs fois pour leurs achats utiles ou coup de cœur (culturel, jouets, bijoux, parapharmacie, bricolage...). Son atout ? La possibilité pour les utilisateurs de la télécharger dans l'application Mon E.Leclerc, ce qui facilite son utilisation en caisse et évite les pertes et/ou vols.

Conçue pour les CSE et les entreprises, le processus de commande est simplissime. Les CSE et entreprises peuvent acquérir ces cartes en magasin ou en ligne, et définir le montant selon le budget alloué, entre 7 et 150 €, sans frais de dossiers ni de livraison supplémentaires. Les cartes sont activables par les CSE ou les entreprises après réception, directement depuis leur espace client, afin de totalement sécuriser l'utilisation. Il est également possible de choisir le visuel des cartes parmi des propositions prédéfinies pour les cartes physiques et même d'importer son propre visuel pour les cartes digitales. Respectueuse des règles prévues par l'URSSAF, la carte cadeau E.Leclerc peut être offerte par les CSE lors des événements les plus populaires (Noël, rentrée scolaire...), aussi bien que pour des mariages, naissances, départs à la retraite (aucun minimum de commande).

Pour présenter sa solution aux élus des CSE et répondre à leurs attentes et demandes, E.Leclerc sera présent sur plusieurs événements tels que les Salons SolutionsCSE de Lille (4/5 mars), Clermont-Ferrand (8 avril), Strasbourg (29/30 avril) et Disneyland Paris (4/5 juin) ou Eluceo de Metz (12/13 mars).

* Baromètre réalisé par Ipsos pour Bonial - 1^{ère} édition - Novembre 2024



Plus d'infos
www.e-cartecadeau.leclerc

